Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260902-2026_069-DE

Mairie de Plogastel Saint Germain
Plogastell Sant Jermen

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'affichage : **Délibération : 2026-069**

L'an deux mille vingt-six, le deux septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Plogastel Saint Germain, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. PLOUHINEC Lucien, Maire.

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 18

Absents excusés : 1

Absents : 0

Pouvoir : 1

Votants : 18

Date de convocation du conseil municipal : 26 août 2026

Présents : PLOUHINEC Lucien, BERRIVIN Annie, RAMPILLON Charles, GRATIAUX Marc, RENAULT Michel, PLOUHINEC Jocelyne, BURELLER Hervé, STEPHAN Philippe, LAINE Ingrid, COVES Delphine, LE BRAS Christophe, TANGUY Stéphanie, FLOCHLAY Alexandra, NICOLAS Patricia, BILLAND Jean-Christophe, DONNART Maëlle, PATRON Florent

Absents excusés : GAUTIER Anne (procuration à NICOLAS Patricia)

Absents non excusés :

Secrétaire : FLOCHLAY Alexandra

Objet : Participation au financement de l'initiation à la langue bretonne pour l'année 2026/2027

La commune permet, depuis de nombreuses années déjà, aux enfants qui ne poursuivent pas une scolarité bilingue de bénéficier d'une initiation à la langue bretonne à l'école, à raison d'une heure hebdomadaire.

Pour l'année scolaire 2026/2027, les classes de l'école ont émis le souhait de pouvoir bénéficier de cette initiation dispensée par l'Association Mervent.

Le coût de l'intervention est fixé à 1 800 € pour l'année et est co-financé par le Conseil Départemental, la Région Bretagne et la commune.

La participation financière communale est fixée à 760 € par classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de verser la somme de 760 € par classe au Conseil Départemental au titre du dispositif d'initiation à la langue bretonne pour l'année scolaire 2026/2027.
- **AUTORISE** Le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de cette décision.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Lucien PLOUHINEC

MAIRIE DE PLOGASTEL-ST-GERMAIN (Finistère)

Le secrétaire de séance
Alexandra FLOCHLAY